



Procès-verbal de la réunion de bureau du 20/03/2024 à Granville

Présents

Emile Christophe (Milou), président; Thierry Petillault, vice-président, Hervé Gauthier, trésorier, Annie Cossé, secrétaire

Pascal Bertin ; Jacques Besneville; Alain Guérin ; Maud Hortala ; Annie Norel; Jean-Claude Norel ;Joël Berthelot ; Monique Quemeneur ; Philippe Pruvost

Absents excusés

Ordre du jour

1. Approbation PV de la réunion du 21 février 2024
2. La Granvillaise (Milou et J,Besneville)
3. Albatros (Milou)
4. Communication (M,Hortala)
5. Annie Norel
6. Principauté de Monaco (T,Petillault et M,Quemeneur)
7. Trésorerie (H,Gauthier)
8. Divers
9. Ecoles(M,Quemeneur)

Le président ouvre la séance à 17h30

1 Approbation du procès-verbal de la réunion de bureau du 21 février 2024

Le PV de la réunion de bureau du 21 février 2024 est remis aux administrateurs.

Décision du bureau : le projet de PV de la réunion de bureau du 21 février 2024 est approuvé à l'unanimité.

2 La Granvillaise

2.1 Avancement des travaux de la granvillaise au 20 mars 2024

Travaux réalisés par le chantier Duboscq

A l'arrière le banchet neuf est posé. L'étrave et le marsouin ont été ajustés et posés. Le bordage a commencé lundi 11 mars et est réalisé à 50%. Dans la pointe avant, le pont est posé et étanchéifié, les remplis dans le peak remis en place, le remontage du cloisonnement du puits de chaîne en cours.

Travaux réalisés par les bénévoles :

Le gouvernail a reçu une couche d'antifouling. Le saturateur a été appliqué sur le grand roof et le bout dehors. La peinture extérieure (bleu et blanc) est appliquée en deux couches sur la moitié arrière du bateau. Dans les toilettes après démontage de la cuvette et de la vasque, pose de deux couches de peinture blanche sur les côtés et d'un vernis sur le support de vasque. Après la remise en état des poulies, réas et l'application de la peinture et du saturateur, le mât de misaine est prêt pour sa repose.

Remarque :

Toutes les pièces métalliques (cadènes, blin, bande molle) ont été métallisées avant l'application d'un thermolaquage. Toute la boulonnerie initialement en acier a été remplacée par de l'inox.

2.2 Stage équipiers

Les dates sont fixées du 11 au 14 juin 2024. Un mail explicatif avec le bon d'inscription au stage va être envoyé aux adhérents.

2.3 Méchoui de fin de chantier le 1^{er} Mai 2024

L'association organise un méchoui le 1^{er} mai à partir de 12h00 au local de Saint Pierre Langers. La participation est fixée à **10€ par personne**. Les inscriptions se feront à la boutique.

24. Mitidja Tarrayoun :

Mitidja a été embauchée par l'association le 1^{er} mars 2024 en contrat unique d'insertion en CDD d'un an pour aider à la boutique et sur le bateau. Nous lui souhaitons bienvenue dans notre équipe.

3 Albatros II

Une sortie de réglage a été faite. La chaise moteur a été endommagée lors d'un accrochage par un tiers dans le port de Hérel.

4 Communication (Maud Hortala)

Proposition de créer un Escape Game sur La Granvillaise qui pourrait être proposé le lundi moyennant une participation financière à définir.

Décision du bureau : le projet porté par Maud est adopté à l'unanimité.

Reportage France 3 : Ma petite escapade , les 28 ou 29 mars 2024 selon la météo pour filmer sur le chantier et suivi d'une sortie sur l'Albatros accompagné par un bateau à moteur d'un adhérent.

5 Questions diverses d'Annie Norel

Demande de renouvellement de BIP (Bateau Intérêt Patrimonial) auprès de la fondation du patrimoine maritime et fluvial et pouvoir l'afficher à la boutique.

Le renouvellement pour 5 ans a été fait. Hervé va demander à l'association du Patrimoine Maritime et Fluvial le label.

Décision du bureau : le bureau confie cette mission à Hervé.

Produits dérivés de la boutique : réponse sur la question de Maud, Hortala de la réunion de bureau qui était restée en suspens.

Décision du bureau : le bureau décide de revoir les différents produits en observant ce qui se fait dans les autres associations, en proposant des nouveautés et en supprimant d'autres produits qui ne fonctionnent pas bien, l'idée étant de monter en gamme. Un groupe de travail est constitué comprenant A, Norel, M, Hortala et M. Quéméneur

Maintien-t-on toujours la remise boutique de 10 % aux adhérents ?

Décision du bureau : le bureau décide de maintenir l'avantage adhérent de 10% à l'unanimité.

6 Principauté de Monaco

Un courrier va être envoyé au Prince Albert de Monaco vu son attachement à La Granvillaise pour l'informer de la situation du bateau,

Décision du bureau : le bureau missionne M. Quéméneur et T. Petillault sur ce sujet.

7 Trésorerie (Hervé Gauthier)

71 : formation facturation

Participants : Jean-Yves Drots, Annie Cossé, Mitidja Tarrayoun, Thierry Boillot, Hervé Gauthier

Formateurs : Cerfrance

La formation était très utile et a permis de démystifier l'utilisation du logiciel e-factures. Il sera nécessaire de bien redéfinir les ventes qui doivent passer par ce canal (prestations, bateaux complets, affrètements, etc.)

72 : situation fin février

Les charges se montent à 33254€ et les produits à 21475€.

73 : investissements :

Les réparations et divers investissements programmés sont déjà réglés pour un montant de 63590€.

Le solde de trésorerie est de 82198€ au 19 février.

Hervé Gauthier propose le plan de financement étalant les règlements de mars à juin sans faire appel à l'emprunt bancaire.

Décision du bureau : le plan est adopté à l'unanimité.

74 demandes de subventions

Organisation	Montants demandés	Commentaires
Région (20% sur la base du montant TTC)	Pour 2022 : 16576€ Pour 2024 : 35000€	Sur 18240€ obtenus
Département	8000€ « normale » 20000€ « exceptionnelle »	Au titre de la sauvegarde du patrimoine
Granville Terre et Mer	4000€ 4000€	Investissements Écoles
Granville	2500€ fonctionnement 2500€ investissements	Obtenus Obtenus
FDVA	2000€ 1000€	Volet social Volet adhésions croisées
Crédit Agricole via la fondation	20000€	Au titre de la sauvegarde du patrimoine
Principauté de Monaco	Pas de montant précis	Courrier au Prince Albert

8 Divers :

Sont nommés référents pour les manifestations suivantes :

Festi-Récré : M. Hortalà , Organisation à définir sous réserve de disponibilité du bateau

Fécamp Grand Escale : M. Hortalà

Granville fête le Nautisme (anciennement Pucés Nautiques) : A,Norel(stand). Un mail est envoyé aux adhérents qui peuvent être bénévoles pour cette manifestation et nous aurons l'emplacement de notre stand gratuit en remerciement.

Brest-Douarnenez : Milou et Alain Guérin

Festival des Voiles De Travail : A.Norel-(stand) M;Hortalà-(animation) H.Gauthier(gestion). Le programme proposé pour les sorties va être revu.

Toute la Mer sur un Plateau : fixé au 05 et 06 octobre 2024 : A.Norel pour le stand, H. Gauthier (gestion)

Sortie adhérents : Proposition de rejoindre La Sainte Jeanne , La Pauline, Le Dragou et Le Grand Léjon pour un week-end à Saint Malo, date à trouver car les 5 et 6 octobre sont bloqués par Toute La Mer Sur Un Plateau.

Soutien au Marité : Un contact a été pris pour proposer une communication visuelle de soutien au Marité (par un drapeau ou une inscription sur une voile). L'AVGG attend le retour des dirigeants à ce sujet.

9 Ecoles (M,Quemeneur) :

8 écoles ont été relancées par email. attente retour de leur part.

L'école de Saint Pair sur mer va inaugurer les 2 fresques et souhaitent la présence de membres de l'AVGG, date à définir

Prochain bureau : mercredi 17 avril 2024 à 17h30 au bureau du port

Fin de la réunion à 20h00

Le président

Emile Christophe

La secrétaire

Annie Cossé